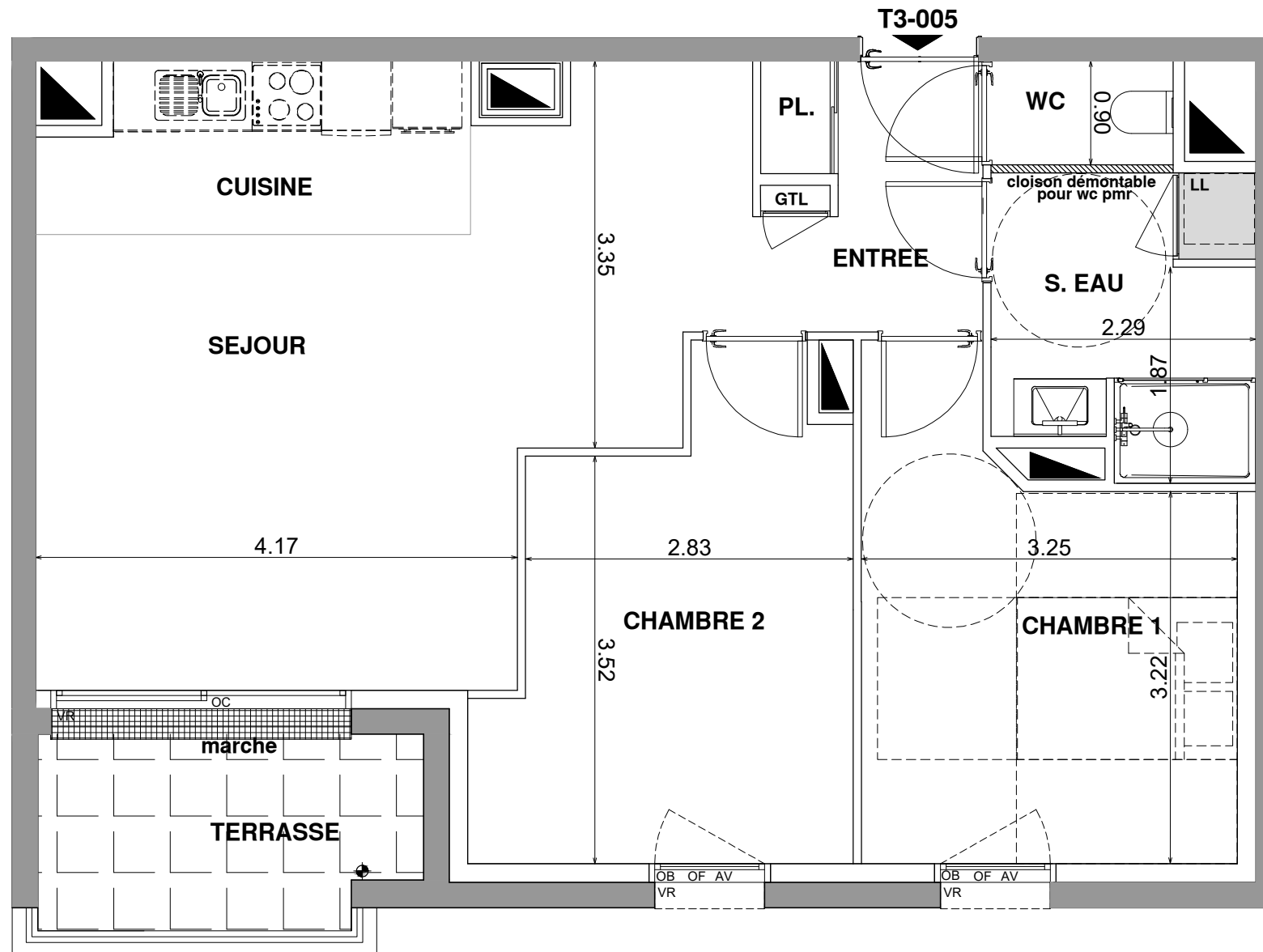


PLAN DE VENTE



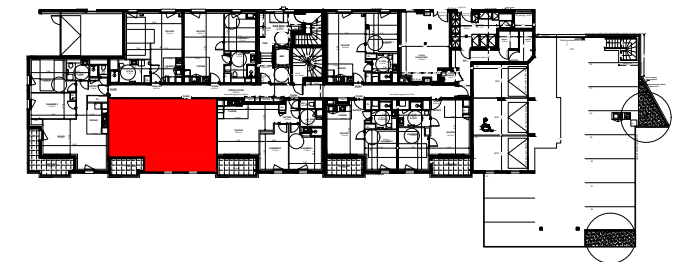


**PARC
SAINT-JULIEN**

**Résidence
Saint Julien**

rue St-Anne
53000 LAVAL

APPARTEMENT	NIVEAU	TYPE
005	RDC	T3



PLAN DE REPERAGE

TABLEAU DE SURFACES	
Séjour+cuisine	27.85 m²
Chambre 01	11.94 m²
Chambre 02	11.82 m²
SDE	5.61 m²
WC	1.40 m²
entrée	4.32 m²
SURFACE HABITABLE TOTALE	62.94 m²
terrasse	6.50 m²
HAUTEUR SOUS PLAFOND SAUF INDICATION SUR PLAN	2.60m
NOTA : la surface habitable de la pièce comprend la surface de placard.	

LEGENDE

HSP	Hauteur Sous plafond		Refrigerateur
OF	Ouvrant à la française		
PF	Porte Fenêtre		Cuisson
F	Fixe		
OB	Fenêtre Oscillo batant	LL	Lave vaisselle
OC	Ouvrant oscillant	LV	Lave linge
VR	Violet Roulant	GTL	Tableau électrique
AM	Allège maçonné		
AV	Allège vitré		Chaudière individuel le gaz
GD01	Garde-corps métallique		
GD02	Garde-corps métallique	CE	Bac d'eau chaude
GD03	Garde-corps allège béton	PL	Placard
	Changement de revêtement de sol		Faux plafond
	Carrelage		
	Calfeutrage		

parties avec soffite :
hauteur sous plafond : environ 2.30 m



NOTA:

NOTE:
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions de l'équipement. La position et les dimensions du doublage thermique et/ou acoustique peuvent être modifiées.
Les surfaces indiquées sont approximatives, les hauteurs sous plafond et celles d'allèges ou de seuils peuvent être légèrement modifiées. Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes dénivelés de terrain ainsi que l'emplacement et la nature des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif.
L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif. Les côtes, les surfaces et hauteurs indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de construction. Des modifications de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportées sur les plans.
Les servitudes de passage éventuellement nécessaires pour l'entretien d'équipements communs ainsi que les canalisations ne sont pas indiquées ou le sont à titre indicatif.
Le sens d'ouverture des ouvrants et des volets battants et/ou coulissants est représenté à titre indicatif et reste au choix de l'architecte.
Les implantations, nombre et taille des corps sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par l'architecte.
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, tant en ce qui concerne les implantations que les dimensions.